



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE PAPINEAU



Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-Simon, tenue le lundi 16 février 2026, 19 h 30 à la salle communautaire sise au 544, chemin du Tour-du-Lac, à Lac-Simon, sous la présidence de la mairesse, madame Sylvie Potvin.

Sont présents :

Madame Sonia Carrier
Madame Mylène Gougeon
Madame Chantal Gillespie
Monsieur Éric Sigouin
Monsieur Éric Drouin
Monsieur David Cadieux

La directrice générale et greffière-trésorière, madame Marie-Pier Lalonde Girard, est présente et agit également à titre de secrétaire d'assemblée.

Il y a quorum.

L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Démission de la directrice générale et greffière-trésorière.
4. Autorisation – Affichage du poste de direction générale.
5. Démission de la directrice générale et greffière-trésorière adjointe.
6. Autorisation – Affichage du poste de direction générale adjointe.
7. Mandat pour un accompagnement et diagnostic organisationnel.
8. Report de la séance ordinaire prévue le 6 mars 2026.
9. Appel de candidature pour le CCU.
10. Période de questions.
11. Levée de la séance.

1. Ouverture de la séance

La directrice générale et greffière-trésorière atteste avoir remis l'ordre du jour aux membres du Conseil. Tous les membres du conseil sont présents et renoncent à invoquer le défaut d'accomplissement des formalités de convocation prévues au *Code municipal du Québec*.

Il y a environ dix (10) personnes qui assistent à la séance.

La séance extraordinaire ouvre à 19 h 32.

2.

69-02-2026

Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT QU'il y a quorum et que tous les membres du conseil sont présents et y consentent;

Il est proposé par Monsieur Éric Sigouin
Et résolu

QUE l'ordre du jour modifié soit adopté.

ADOPTÉE à l'unanimité



No de résolution
ou annotation

3.

70-02-2026

Démission de la directrice générale et greffière-trésorière

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale et greffière-trésorière, madame Marie-Pier Lalonde Girard dépose sa lettre de démission à cette séance;

CONSIDÉRANT QUE la démission de madame Marie-Pier Lalonde Girard était effective le 27 mars 2026;

CONSIDÉRANT le dépôt du retrait de la lettre de démission de madame Marie-Pier Lalonde Girard;

Il est proposé par Madame Chantal Gillespie
Et résolu

QUE le Conseil accepte la révocation de la lettre de démission de madame Marie-Pier Lalonde Girard à titre de directrice générale et greffière-trésorière.

ADOPTÉE à l'unanimité

4.

71-02-2026

Autorisation – Affichage du poste de direction générale

CONSIDÉRANT la révocation de la lettre de démission de madame Marie-Pier Lalonde Girard à titre de directrice générale et greffière-trésorière;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Madame Chantal Gillespie
Et résolu

QUE le Conseil n'autorise pas l'affichage du poste de directrice générale et greffière-trésorière.

ADOPTÉE à l'unanimité

5.

72-02-2026

Démission de la directrice générale et greffière-trésorière adjointe

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale et greffière-trésorière adjointe, madame Jade St-Amour dépose sa lettre de démission à cette séance;

CONSIDÉRANT QUE la démission de madame Jade St-Amour était effective dès le 20 février 2026;

CONSIDÉRANT le dépôt du retrait de la démission de Jade St-Amour à titre de directrice générale et greffière-trésorière adjointe;

Il est proposé par Madame Chantal Gillespie
Et résolu

QUE le Conseil accepte la révocation de la lettre de démission de madame Jade St-Amour à titre de directrice générale et greffière-trésorière adjointe;

ADOPTÉE à l'unanimité

6.

73-02-2026

Autorisation – Affichage du poste de direction générale adjointe

CONSIDÉRANT la révocation de la lettre de démission déposée par madame Jade St-Amour à titre de directrice générale et greffière-trésorière adjointe en date du 6 février 2026;



No de résolution
ou annotation

Formules Municipales - No 4614-MST-spécial

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Madame Chantal Gillespie
Et résolu**

QUE le Conseil n'autorise pas l'affichage du poste de directrice générale et greffière-trésorière adjointe.

ADOPTÉE à l'unanimité

7.

74-02-2026

Mandat pour un accompagnement et diagnostic organisationnel

CONSIDÉRANT QUE le Conseil de la Municipalité de Lac-Simon souhaite obtenir un mandat pour un accompagnement et un diagnostic organisationnel;

CONSIDÉRANT QUE l'obtention d'un accompagnement permettra d'identifier les forces, les enjeux, les risques et les opportunités d'amélioration afin d'optimiser la performance et d'assurer la pérennité de l'organisation;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil juge opportun de mandater une ressource externe spécialisée en ressources humaines au niveau municipal pour réaliser cet accompagnement et diagnostic organisationnel de manière objective et indépendante;

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Madame Sonia Carrier
Et résolu**

QUE le Conseil municipal mandate madame Chantal Gillespie et monsieur Éric Drouin pour un budget maximal de 10 000 \$ soit autorisé pour la réalisation de ce mandat d'accompagnement et diagnostic organisationnel pour la gestion du mandat;

ADOPTÉE à l'unanimité

8.

75-02-2026

Report de la séance ordinaire prévue le 6 mars 2026

CONSIDÉRANT QUE la séance ordinaire du Conseil prévue le 6 mars 2026 tombe dans la semaine de relâche du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil désire reporter cette séance au lundi 9 mars 2026 à 19 h;

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Monsieur David Cadieux
Et résolu**

QUE le Conseil modifie la date de la séance ordinaire du vendredi 6 mars 2026 à 19 h au lundi 9 mars 2026 à 19 h;

ET QU'un avis public soit publié à cet effet.

ADOPTÉE à l'unanimité

9.

76-02-2026

Appel de candidature pour le CCU

CONSIDÉRANT le règlement sur la composition du CCU;



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT l'arrivée à terme du mandat de deux membres;

**Il est proposé par Monsieur Éric Sigouin
Et résolu**

QUE le Conseil mandate l'administration municipale à afficher sur les différentes plateformes de communication municipale un appel d'intérêt pour recruter des membres du CCU.

ADOPTÉE à l'unanimité

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame la mairesse donne la parole aux personnes qui souhaitent poser des questions.

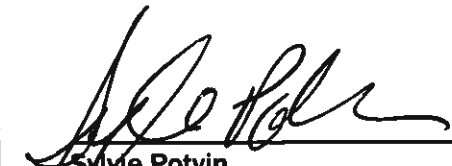
11.

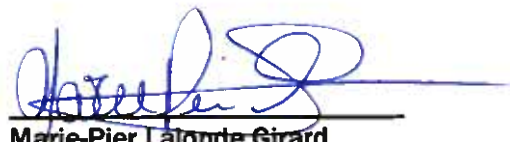
**77-02-2026
Levée de la séance**

**Il est proposé par Monsieur Éric Sigouin
Et résolu**

QUE la séance soit et est levée à 19 h 50.

ADOPTÉE à l'unanimité


Sylvie Potvin
Mairesse


Marie-Pier Lalonde Girard
Directrice générale et
greffière-trésorière